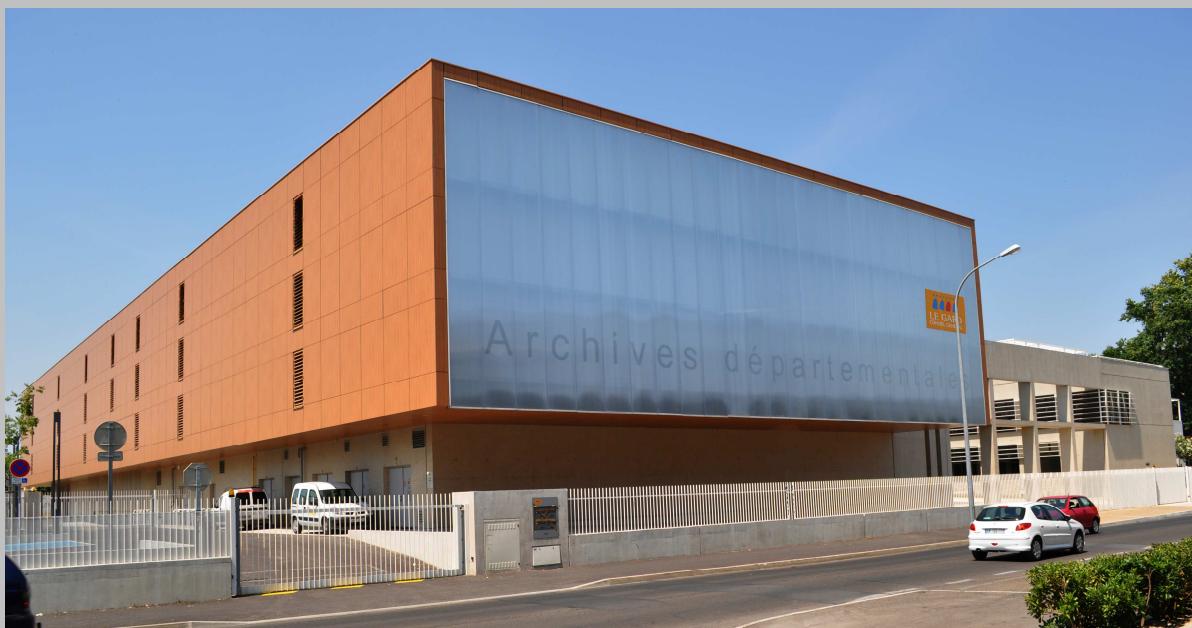


Archives départementales du Gard Les ateliers pédagogiques

Nom et prénom :

Date :



Découverte des Archives départementales du Gard



Aujourd'hui tu vas participer à un atelier aux Archives départementales du Gard. Cet atelier va te permettre de découvrir, au travers d'une visite commentée du bâtiment, les activités spécifiques qui sont exercées par toute une équipe pour répondre aux missions qui lui sont confiées par l'État et le Conseil départemental.

Tu auras ainsi la possibilité de visiter les espaces non publics où les documents d'archives sont conservés et où les professionnels travaillent à leur classement, à leur conservation et à leur valorisation.

Ce livret va te permettre de visiter tranquillement le bâtiment sans prendre de notes et de poser toutes les questions que tu veux. L'essentiel de ce qui aura été dit y sera écrit.

Ce livret va te permettre aussi de répondre à des questions sous la forme de petits jeux.

Les archives

Ce mot peut avoir trois significations



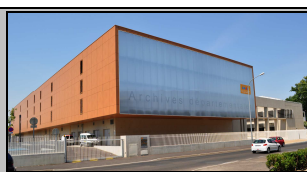
Les archives sont **des documents**.

Les archives sont l'ensemble des documents, y compris les données informatiques, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme, leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leur activité.



Les Archives départementales, communales ou nationales sont **des services administratifs**.

Les Archives départementales sont un service administratif chargé de conserver tous les papiers publics du département. Elles ont été créées en 1796 pour conserver les papiers des administrations supprimées à la Révolution et continuent à recevoir aujourd'hui les archives des services publics.



Les archives, c'est aussi le nom donné à **un bâtiment** dans lequel sont conservés les archives.

On emprunte des livres dans les bibliothèques, on découvre des tableaux et des sculptures dans les musées et aux Archives on consulte des archives !

Les Archives départementales du Gard se situent au 365 rue du Forez à Nîmes

Zoom sur...

Les chiffres clés du bâtiment :

- superficie : **9 307 m²**
- **40 km** de capacité d'accueil d'archives (**25 km** d'archives déjà conservées)
- **33 magasins** répartis sur 3 étages : 3 magasins fixes, 7 mobiles, 1 spécifique (cartes, parchemin, photos...) par étage
- **88 places assises** en salle de lecture dont 18 pour la consultation des inventaires papier et sur postes informatiques, et 16 places de consultation sur microfilm
- **146 places assises** à l'auditorium
- **35 places** en salle pédagogique pour les travaux de groupe dans le cadre du service éducatif
- **400 m²** dédiés aux expositions.

Les archives, en tant que document, à quoi ça sert ?

Un document d'archives sert :

- comme preuve,
- comme support de la mémoire.

Les archives, par qui sont-elles produites ?

Les archives sont des documents qui peuvent être produits par :

- des administrations (la préfecture, le tribunal...). On appelle ces archives les archives publiques,
- des familles, des associations, des entreprises. On appelle ces archives les archives privées.

Les Archives en France, ça existe depuis quand ?

C'est à la Révolution française entre 1790 et 1797 que les Archives s'organisent en France.

Il s'agit de regrouper les documents de l'Ancien Régime et de conserver les archives des nouvelles institutions.

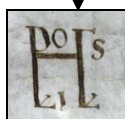
Quelles sont les missions d'un service d'archives ?

- La collecte des documents
- La conservation des documents
- Le tri et le classement des documents
- La communication des documents
- La valorisation des documents

Histoires d'Archives.....



Le document le plus ancien des Archives départementales du Gard date de 815. Il s'agit d'un diplôme royal de Louis le Pieux fils de Charlemagne.



Le monogramme est un dessin composé avec toutes les lettres du nom royal. Le monogramme est très utilisé à l'époque de Charlemagne. C'est en quelque sorte l'ancêtre de la signature.

Il s'agit ici du monogramme de l'empereur Louis le Pieux, sous la forme HLUDOVICUS.

Le circuit de la visite respecte le circuit du document....



Collecter

les archives, c'est-à-dire les recevoir lorsqu'elles ont un intérêt historique ou administratif qui justifie qu'on les conserve définitivement et que les administrations n'en n'ont plus besoin tous les jours.

Les archives définitives sont récupérées régulièrement auprès des administrations lorsqu'elles n'en ont plus besoin dans leur travail quotidien. Les Archives départementales du Gard collectent les documents produits sur le département.



Les archivistes préparent les documents avec les services producteurs avant leur arrivée aux Archives.

Un espace....

Le quai de déchargement :

- Les documents qui entrent aux Archives sont le plus souvent déjà rangés dans des boîtes. Les magasiniers les réceptionnent et vérifient si les documents correspondent bien à leur inventaire (le « bordereau de versement ») et s'ils sont en bon état. Ils utilisent des chariots pour transporter les boîtes jusqu'aux ascenseurs.
- On reçoit en moyenne 500 mètres linéaires de documents par an.

Ai-je bien retenu ?....

Entoure la bonne réponse....

A- Les documents reçus peuvent être des documents provenant

1. du commissariat de police de Nîmes : **oui** - **non**
2. du Tribunal de Paris : **oui** - **non**
3. du Parlement européen : **oui** - **non**
4. d'une association sportive installée dans le département du Gard : **oui** - **non**

B- Les documents collectés aux Archives sont

1. des archives courantes : **oui** - **non**
2. des archives intermédiaires : **oui** - **non**
3. des archives définitives : **oui** - **non**

Expliquez pourquoi :

Histoires d'Archives.....



Les sacs à procès (série B):
Sous l'Ancien Régime, les pièces relatives à un procès sont rangées dans un sac en chanvre.
D'où l'expression : l'affaire est dans le sac.....



Classer les archives pour que l'on puisse ensuite les retrouver.

Avec 25 kilomètres d'archives, chaque boîte doit être bien rangée.



Les archivistes classent et trient les documents selon des règles précises. Ils rédigent un instrument de recherche pour permettre aux usagers de retrouver facilement les documents qu'ils souhaitent.

Un espace....

La salle de tri

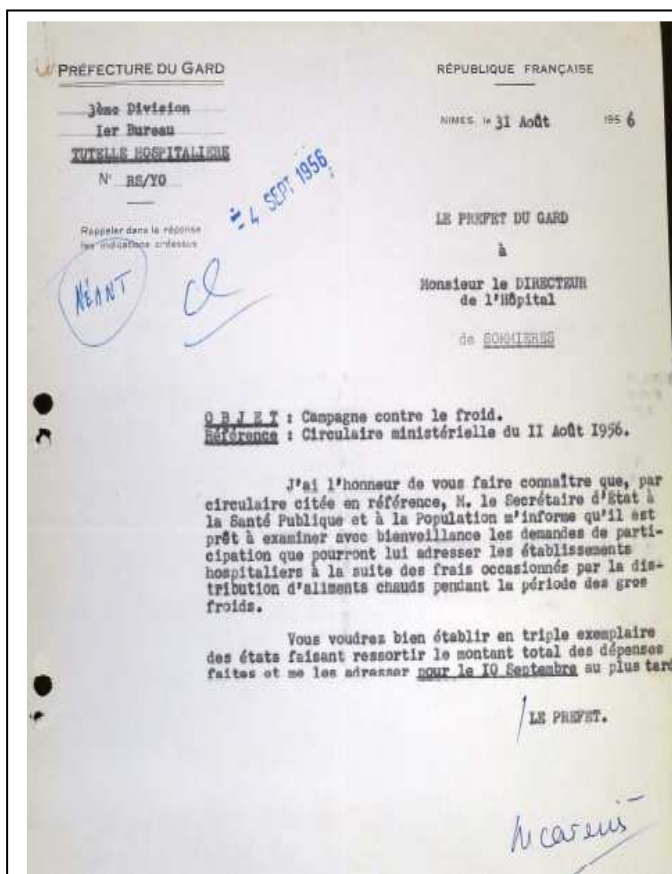
Dans la salle de tri, plusieurs équipes travaillent sur des documents qui sont entrés aux Archives avec un classement et un inventaire insuffisants.

- Il faut décrire les documents pour que le public sache ce qui est conservé. On doit ensuite les classer et rédiger un répertoire qui servira à la recherche.
- Les documents sont classés dans des "séries" qui sont désignées par des lettres.
- Chaque lettre regroupe les archives d'une même catégorie : par exemple, on classe en série U toutes les archives de la justice de 1800 à 1958 ou en série T les archives de l'enseignement de 1800 à 1940.
- Chaque article (boîte, dossier ou registre) a une référence unique, composée de lettres et de chiffres, que l'on appelle une cote. Les agents inscrivent cette cote à la fois sur le répertoire et sur la boîte. On pourra ainsi retrouver les documents.

Pour les documents anciens, il faut savoir lire les écritures anciennes. Cette science s'appelle la paléographie.

Ai-je bien retenu ?....

Répond aux questions que se pose l'archiviste



C-Répond aux questions :

1. Ce document est une lettre ou un registre (entoure la bonne réponse)
2. Quel est l'objet ?
.....
3. De quand date ce document :
4. Par qui a-t-il été écrit ?
.....
5. À qui est-il destiné ?
.....



Conserver

les archives : les documents sont fragiles et il faut les protéger pour éviter qu'ils ne se dégradent.

Les documents sont rangés dans des magasins. Une surveillance de la température et de l'humidité est faite régulièrement.



Les magasiniers sont chargés de ranger les documents. Un document mal rangé est souvent un document perdu. Les restaurateurs sont chargés de leur côté de « réparer » les documents abîmés selon certaines règles très précises.

Des espaces....

La salle d'isolement :

Lorsque les documents arrivent sont en mauvais état ou atteints par des organismes vivants comme les moisissures ou les insectes, on les met de côté pour les désinfecter avant de les ranger.

L'atelier de conservation préventive

Une équipe de techniciens spécialisés intervient pour protéger les documents et faire de petites réparations. Il faut être soigneux, habile de ses mains et avoir des connaissances techniques.

Les magasins

Les boîtes sont rangées dans les magasins dans un ordre et un classement précis.

Pour gagner de la place, les rayonnages de certains magasins sont mobiles et peuvent être déplacés avec un volant pour aller chercher un document sur une étagère.

Si la température et le taux d'humidité montent trop, les moisissures peuvent se développer et détruire les documents. S'il fait trop froid, les documents peuvent prendre l'humidité. S'il fait trop sec, ils deviennent cassants.

Les documents conservés aux Archives départementales sont surtout du papier ou du parchemin pour les plus anciens.

On peut trouver aussi des photographies, des microfilms.

Depuis 2017, les premiers documents électroniques ont été versés aux Archives, une nouvelle ère commence....

Ai-je bien retenu ?....

Raye les mauvaises réponses....

D - Pourquoi certains documents sont-ils mis à l'isolement ?

1. Ils sont en mauvais état
2. ils sont trop récents
3. Ils n'ont pas été sages
4. ils sont atteints par des moisissures ou des insectes

E - Lorsque les documents sont abîmés :

1. On le détruit
2. On les répare
3. On en fait une copie

F - Qu'est-ce qu'un magasin aux archives ?

1. Le lieu où l'on peut acheter des souvenirs
2. Le lieu où l'on peut acheter des documents anciens
3. Le lieu où sont conservés les documents anciens

Pourquoi la température et l'humidité ne doivent-elles pas trop varier dans un magasin?

.....



Communiquer les archives : tous les citoyens peuvent consulter les archives pour prouver leurs droits ou pour connaître l'histoire.

Tout le monde peut consulter tous les documents sauf si les documents sont en très mauvais état matériel ou s'ils donnent des informations qui ne peuvent être diffusées à tout le monde avant un certain délai.



En salle de lecture, les archivistes accueillent les usagers, les orientent et les accompagnent pour leur recherche mais ils surveillent aussi et restent vigilants en cas de vol ou de dégradation.

Un espace....

La salle de lecture

L'accès à la salle nécessite de respecter des règles précises pour ne pas abîmer les documents. Les lecteurs consultent les documents dans la salle de lecture. Tout le monde peut s'inscrire aux Archives départementales.

Les lecteurs sont souvent des historiens, des étudiants, des personnes qui veulent faire l'histoire de leur famille, de leur maison ou bien des personnes qui ont besoin d'un document pour régler un problème administratif.

Ai-je bien retenu ?....

Entoure la bonne réponse....

G -Peut-on emprunter les documents des archives et les amener chez soi ?

Oui

Non

H - On peut demander à lire n'importe quel document

Oui

Non

Histoires d'Archives.....



Sceau appendu à des lettres patentes du roi Philippe III (1272).
E dépôt 1/287.
Les lettres patentes sont des documents rendant publiques des décisions du roi.
Ce sceau dit en majesté est en cire verte, il authentifie l'acte.



Valoriser les archives pour faire connaître le patrimoine écrit à l'ensemble des citoyens.

Faire visiter les coulisses des Archives, monter des expositions, recevoir des classes sont des actions qui permettent à des personnes de découvrir un patrimoine qu'elles n'auraient pas connu sans cela.



Les archivistes, les médiateurs et l'enseignant du service éducatif sont chargés de créer des outils ou des moments propices et favorables à la rencontre et à la découverte des archives par l'ensemble des différents publics.

Des espaces....

Une salle d'exposition

Une équipe conçoit des expositions à partir des documents d'archives conservés. Les expositions sont gratuites.

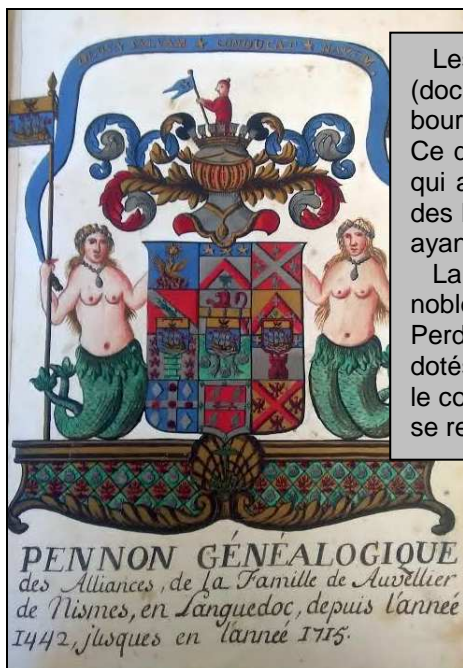
Une salle pédagogique

La salle pédagogique accueille des classes qui travaillent autour de documents d'archives.

Un auditorium

Un auditorium permet de programmer des spectacles et des conférences sur des sujets en lien avec les archives.

Histoires d'Archives.....



Les Archives départementales du Gard conservent dans la série J (documents d'origine privée) la généalogie de la famille Auvellier, riches bourgeois de Nîmes.

Ce document illustré permettait de déterminer les membres de la famille qui avaient le droit d'être enterrés dans la chapelle familiale au couvent des Récollets à Nîmes. Il regroupe les blasons des membres de la famille ayant vécu du XV^e au XVIII^e siècle.

La science des blasons, l'héraldique, est née au Moyen Âge parmi des nobles guerriers : les chevaliers.

Perdus dans la masse et le fracas des batailles de plus en plus grandes, dotés d'un équipement, destiné à les protéger des coups, qui couvre tout le corps et le visage, les chevaliers ont eu besoin d'un moyen rapide pour se reconnaître entre eux tout en continuant à combattre l'ennemi.

Relie chaque action à la salle dans laquelle elle est réalisée et numérote, dans l'ordre croissant, chaque espace des Archives départementales pour suivre les étapes d'un document

Salle de lecture



Quai de déchargement



Collecter

Classer et trier

Conserver

Communiquer

Valoriser

Magasins



Salle d'exposition



Salle de tri

